

COMPTE RENDU du comité exécutif de l'AGESSS pour la région Chaudière-Appalaches Rencontre avec la DRHCAJ

Le 2 décembre 2016, 13 h 30 à 15 h 30, salle Thetford, Centre administratif, Ste-Marie

PRÉSENCES

Légende : Présent Absent

<input checked="" type="checkbox"/> M ^{me} Sabrina Chevanel <input type="checkbox"/> M. Harold Gilbert <input checked="" type="checkbox"/> M. Jacques Guay - Trésorier <input type="checkbox"/> M. André Jean – Vice président <input type="checkbox"/> M ^{me} Nadine Perron	<input type="checkbox"/> M ^{me} Nathalie Proulx - Secrétaire <input checked="" type="checkbox"/> M. Claude Rousseau <input type="checkbox"/> M ^{me} Nathalie Chatigny <input checked="" type="checkbox"/> M ^{me} Nancy Roy	<input checked="" type="checkbox"/> M. Philip Audet – Représentant des retraités <input checked="" type="checkbox"/> M ^{me} Josée Plamondon <input checked="" type="checkbox"/> M ^{me} Rita Thériault <input checked="" type="checkbox"/> M ^{me} France Audet - Présidente
INVITÉ(E)S :	<input type="checkbox"/> M ^{me} Marie Michèle Fontaine <input checked="" type="checkbox"/> M ^{me} Cindy Gendron RH	<input checked="" type="checkbox"/> M. Daniel Paré PDG <input checked="" type="checkbox"/> M. Patrick Simard PDGA
		<input checked="" type="checkbox"/> Émilie Gagnon <input type="checkbox"/>

POINT	SUJETS ET SUIVIS	SUIVI	RESPONSABLE
1.	Mot de bienvenue Madame France Audet souhaite la bienvenue aux membres du comité ainsi qu'aux invités spéciaux, dont Monsieur Daniel Paré. Monsieur Paré manifeste le désir d'assister régulièrement, selon ses disponibilités, aux rencontres du comité.		M ^{me} F. Audet
2.	Adoption du projet d'ordre du jour, vérification du droit de présence et quorum La convocation de la réunion ayant été faite conformément à l'article 4.4.5 des statuts et le quorum étant atteint, la réunion est déclarée régulièrement constituée. Ajouts : 11.1 Correspondance du 28 novembre au sujet de l'arbitrage 11.2 Question sur la politique de vacances des cadres L'ordre du jour est adopté sur proposition unanime considérant les ajouts.		M ^{me} F. Audet
3.	Adoption du compte rendu de la rencontre du 21 octobre 2016 Sur proposition de M ^{me} Sabrina Chevanel, appuyé par M. Jacques Guay et résolu à l'unanimité, le compte rendu est adopté comme il est rédigé.		M ^{me} F. Audet
4.	Suivi du compte rendu de la rencontre du 21 octobre 2016 Aucun dossier ne nécessite de suivi.		M ^{me} F. Audet
5.	Diagnostic organisationnel / personnel d'encadrement		M ^{me} Cindy

POINT	SUJETS ET SUIVIS	SUIVI	RESPONSABLE
	<p>Voici un bref ordonnancement des travaux à effectuer au regard du diagnostic organisationnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les objectifs de ce diagnostic ; • Embauche de la firme Grisvert avec la participation de Nicolas Roy, consultant et Stella Paré, psychologue organisationnelle ; • Réalisation d'un sondage du 5 au 16 décembre 2016 ; • Tenue de <i>focus group</i> dans la semaine du 15 janvier 2017 ; • Présentation des résultats le 29 février 2017. <p>Madame France Audet aimerait connaître la composition des <i>focus group</i>. La direction nous informe que la composition de ceux-ci s'effectuera selon les résultats et l'analyse du sondage de décembre 2016.</p> <p>Madame Audet nous rappelle que le sondage doit demeurer anonyme et insiste sur la neutralité de la démarche, ce qui est confirmé par Madame Cindy Gendron. M. Paré nous informe qu'un plan d'action découlera des résultats de la démarche au printemps 2017.</p>		Gendron M. Daniel Paré M. Patrick Simard
6.	<p>Politique sur les frais de déplacement et de représentation adoptée le 25 mai 2016</p> <p>Une question de M. Claude Rousseau traitant de la concordance du calcul de la distance entre le siège social et les installations. M^{me} Cindy Gendron ainsi de M^{me} Émilie Gagnon accueillent la requête favorablement afin de revoir ce point de la politique.</p> <p>Une question de M^{me} Nancy Roy est soulevée quant à l'application de la politique des frais de repas. M^{me} Cindy Gendron fera un rappel à tous à cet égard.</p>		M ^{me} Cindy Gendron et M ^{me} Émilie Gagnon
7.	<p>Budget de développement des cadres</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Un montant de 5 % sera réservé pour les activités associatives ; ✓ Un retard de paiement des frais d'inscription du congrès 2016 est rapporté à M^{me} Cindy Gendron, celle-ci s'engage à faire un suivi ; (Rita Thériault, Harold Gilbert, Claude Rousseau, Nancy Roy, Nathalie Proulx, Sabrina Chevanel). ✓ Monsieur Rousseau s'interroge sur la diffusion de la politique de développement des cadres. La DRHCAJ nous informe que la diffusion aux cadres a été faite le 28 octobre 2016. La DRHCAJ s'engage à faire une nouvelle diffusion auprès des cadres, et ce, le plus tôt possible. 		
8.	<p>Classes salariales (portrait réel)</p> <p>Les salaires ont été ajustés et une correspondance sera transmise à chaque cadre concerné. Le calcul, de même que le versement des rétros se feront dans la semaine du 22 décembre 2016. La direction vise à procéder à l'ajustement salarial à la fin de décembre 2016.</p> <p>M^{me} Plamondon s'interroge à savoir ce qu'il advient à un cadre qui passe de la classe 16 à 15 et dont l'évaluation reflète à nouveau une classe 16 ? M^{me} Gendron prendra information et reviendra auprès de M^{me} Plamondon.</p> <p>M^{me} Gendron rappelle aux membres que la prime de soins critiques s'applique sur le salaire total des cadres concernés.</p>		M ^{me} Gendron
9.	<p>Articles 24 et 25</p> <p>M^{me} Gendron confirme l'application des deux articles et que les salaires réels sont maintenant intégrés au système de paie.</p>		
10.	<p>Reconnaissance</p> <p>M^{me} Gendron nous informe que la direction organisera des activités de reconnaissance. Il y aura consultation des différents groupes et</p>		M ^{me} Gendron

POINT	SUJETS ET SUIVIS	SUIVI	RESPONSABLE
	conception d'un programme de reconnaissance personnalisé pour l'organisation. Une première activité est prévue à la fin d'avril 2017 sous la forme d'un 5 à 7 pour les retraités et les 25 ans de service avec remise d'un cadeau. Une lettre personnalisée sera transmise aux personnes concernées.		
11.	<p>Affaires diverses</p> <p>11.1 M^{me} Gendron mentionne que suite à l'arbitrage du 28 novembre 2016 et d'une vérification auprès du MSSS, la demande ne sera pas considérée dans ce dossier, donc dossier clos.</p> <p>11.2 M^{me} Sabrina Chevanel manifeste de l'inquiétude au regard de l'équité/ancienneté, notamment pour la prise de vacances des cadres. M^{me} Gendron donnera suite à cette question.</p>		
12.	Date de la prochaine rencontre : 17 février 2017		
13.	Clôture de la réunion : Sur proposition unanime, la rencontre est levée à 15 h 30.		

*Légende – Objectif : **Dé** : Décision **O** : Orientation **I** : Information **Di** : Discussion

Par Philip Audet
Le 7 février 2017